



TRACFIN IMMOBILIER : SÉCURISER SON BUSINESS & ÉVITER LES SANCTIONS

Maîtriser les obligations LCB-FT, de la vigilance client à la déclaration de soupçon

■ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Décrire les obligations TRACFIN applicables aux professionnels de l'immobilier
- Identifier les éléments essentiels d'un dispositif TRACFIN conforme, afin de vérifier ou initier sa mise en place
- Identifier les bonnes pratiques permettant de sécuriser son activité face aux contrôles
- Repérer les situations à risque et les principaux signaux d'alerte
- Identifier les situations nécessitant une déclaration de soupçon

■ MODALITÉS DE LA FORMATION

- **Durée** : 2 heures
- **Tarif** : 300 euros par participant pour deux heures de formation
- **100% distanciel synchrone en visioconférence (TEAMS)**
- **Assistance technique** : Les apprenants bénéficient d'une assistance technique immédiate tout au long de la formation en classe virtuelle sur Microsoft Teams, accessible par e-mail et/ou téléphone..
- **Délai d'accès** : La session de formation est organisée 15 jours minimum après l'inscription.
- **contact** : téléphone: 06 22 82 06 76, email: contact@extraclasseimmo.fr

■ PRÉREQUIS

Aucun prérequis obligatoire, une expérience en vente et/ou location est un plus.

■ PUBLIC VISÉ

- Agents immobiliers, agents commerciaux en location et vente, mandataires.
- Dirigeants et responsables d'agence.
- Collaborateurs en charge des dossiers clients
- Etudiants en Immobilier
- Avocats

■ PROGRAMME DETAILLÉ

1. Cadre légal et réglementaire TRACFIN (LCB-FT) – 15 minutes

- ✓ Rôle de TRACFIN et enjeux pour les professionnels de l'immobilier
- ✓ Cadre juridique applicable (Code monétaire et financier)
- ✓ Professionnels assujettis et responsabilités

2. Les fondamentaux d'un dispositif TRACFIN conforme – 25 minutes

- ✓ Principes d'organisation interne (procédure, référent, traçabilité)
- ✓ Les éléments indispensables d'un dispositif conforme
- ✓ Vérifier la conformité d'un dispositif existant ou en initier la mise en place

3. L'obligation de vigilance client – 30 minutes

- ✓ Identification du client et du bénéficiaire effectif
- ✓ Niveaux de vigilance (entrée en relation, vigilance continue)
- ✓ Points de vigilance spécifiques en immobilier

4. Identification des risques et signaux d'alerte – 30 minutes

- ✓ Typologies de risques en immobilier
- ✓ Principaux signaux d'alerte
- ✓ Approche simplifiée de la logique de cartographie des risques

5. La déclaration de soupçon – 10 minutes

- ✓ Qui déclare?
- ✓ Quand déclarer?
- ✓ À qui et comment déclarer (TRACFIN / ERMES)

■ MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation est basée sur des éléments théoriques illustrés par des cas concrets.

■ ÉVALUATION DES ACQUIS

- Quiz de validation des connaissances.
- Échanges et analyse collective

■ ÉVALUATION DE L'EXECUTION DE FORMATION

- Signature dématérialisée de la feuille d'émargement
- Évaluation de la satisfaction des apprenants à chaud et à froid

■ ACCESSIBILITÉ

En cas de situation de handicap ou de maladie invalidante, le référent handicap étudie avec les stagiaires concernés les éventuelles mesures d'adaptation à mettre en œuvre.